

3.4 – Encourager et accompagner les transformations collectives

ACCOMPAGNER LES CHANGEMENTS DE MODE DE VIE ET DE CONSOMMATION

Ambition

Objectifs stratégiques

Réduire de 16% la consommation d'énergie finale d'ici à 2030 par rapport à la situation de référence (2019) et de 50% d'ici à 2050. Pour 2030, l'objectif de réduction des consommations énergétiques est principalement porté par le secteur des transports (-18%) et le résidentiel (-17%).

Réduire de 18% les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) d'ici à 2030 par rapport à la situation de référence (2019) et de 56% d'ici à 2050, avec un objectif de réduction des émissions de GES d'origine énergétique de 25% d'ici à 2030 et de 75% d'ici à 2050.

Maintenir et développer la capacité de séquestration du carbone des prairies et forêts pour capter 35% des émissions résiduelles de GES d'ici à 2030 et 100% d'ici à 2050.

Porter à 33% la part des énergies renouvelables dans la consommation d'énergie d'ici à 2030, et couvrir 100% des besoins énergétiques d'ici à 2050.

Faire des associations des ambassadrices de la transition écologique et solidaire de Bayonne.

Impulser et entretenir une dynamique citoyenne autour de la transition écologique et solidaire.

Accompagner les enfants et les jeunes générations dans la transition écologique et solidaire.

Objectifs opérationnels

Organiser plusieurs évènements / rendez-vous pour accompagner les associations.

Créer un réseau de transmission des savoirs pour les citoyens.

Proposer des parcours pédagogiques liés à la TES pour les scolaires.

Développer des projets avec les éco-délégués.



» Contribution DE L'ACTION AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Pilotage

PILOTE DE L'ACTION

DGA Jeunesse Education
Culture Sport et Solidarités

PARTENAIRES INTERNES

Services concernés

PARTENAIRES EXTERNES

Associations
CPIE Littoral Basque
(animateur défis Déclics),
Éducation Nationale,
écoles, collèges, lycées

Éléments DE CONTEXTE

La collectivité a un rôle important dans l'accompagnement de la transformation collective, par le biais de la transmission des savoirs et l'animation de dynamiques collectives. Elle doit favoriser les messages de pair-à-pair, en associant à la dynamique toutes les typologies d'acteurs. Trois cibles sont visées par cette action : le monde associatif, les citoyens et les jeunes.

Vecteur de dynamique citoyenne et de cohésion sociale, le milieu associatif se situe à l'interface entre la collectivité et la société civile, et y joue un rôle de pivot et d'entraînement décisif pour la transformation des regards et pratiques. Plusieurs enjeux sont à considérer :

- Les associations doivent faire leur transition écologique.
- Les associations doivent porter la transition écologique et solidaire vers le grand public et l'impliquer.
- La collectivité doit soutenir les associations qui l'aident dans cet objectif de transition écologique et solidaire.

L'accompagnement des citoyens pour les aider à s'investir à leur échelle individuelle dans la transition écologique est essentiel afin de franchir le cap de la modification des comportements individuels et collectifs du quotidien. Le rôle de la jeunesse dans l'évolution de notre société est quant à lui fréquemment souligné. Il a été mis en lumière par les actions structurantes de figures devenues aujourd'hui emblématiques de l'implication de la jeunesse sur les enjeux environnementaux. De plus en plus sensible à la protection de l'environnement, la jeunesse porte une parole forte et se mobilise pour lutter contre le changement climatique. À travers ses actions dans les écoles et la vie extra-scolaire, la Ville dispose d'un levier d'action essentiel pour accompagner les jeunes générations dans la transition écologique et solidaire, tout en veillant à ne pas véhiculer de messages trop anxiogènes.

Descriptif DE L'ACTION

1 — Animer la transition écologique et solidaire auprès des associations

Il s'agit d'animer le secteur associatif, de façon à encourager les acteurs à devenir porteurs et acteurs du changement pour la transition écologique et solidaire. Cela passe par des temps de rencontres et d'échanges, notamment de pair-à-pair entre associations, des actions de valorisation de l'engagement associatif, etc.

Cette animation peut prendre des formes variées :

- **Temps d'information et de formation :**

- Intégrer la problématique de la transition écologique et solidaire dans la programmation « Bayonne Asso » (centre de ressources et d'appui à la vie associative de la Maison des associations, qui propose 16 séances de formation et d'information entre octobre et juin pour accompagner les dirigeants et les bénévoles des associations sur les sujets qui les concernent). Une soirée spéciale d'information sera dédiée à la thématique « transition écologique et solidaire », début 2024.

- Mettre en valeur la thématique de la transition écologique et solidaire lors du Forum des associations bayonnaises de septembre 2025 (par exemple à travers des conférences).

- **Temps d'accompagnement au changement :**

- Conditionner l'attribution des subventions aux associations à la mise en place d'actions en faveur de la transition écologique et solidaire dans le cadre de la démarche de critérisation des aides et animer la démarche.

- Valoriser dans le plan de communication 2024 les associations qui s'engagent et agissent en faveur de la transition écologique et solidaire.

- Mettre en place un outil en ligne type «Market place » en 2025 pour développer la mutualisation des ressources (matériels, véhicules, locaux, réemploi des matériels...).

- Proposer une charte des bonnes pratiques à l'occasion du Forum des associations de 2025, pour aider à repenser les fonctionnements des associations, vers plus d'éco-responsabilité : mobilité durable, réduction des déchets, préservation des ressources (eau et énergies), achats responsables, égalité, accessibilité, solidarité, alimentation...).

Lien avec la Fiche Action 27 Réduire l'impact des événements en matière de TES

2 — Soutenir et organiser la création d'un réseau de transmission des savoirs entre citoyens

Un programme annuel d'animations vers les habitants sera organisé pour favoriser les témoignages des pairs, sous une forme ludique et positive. Il pourra donner lieu à la création d'un véritable réseau de transmission des savoirs et savoir-faire sur les différentes thématiques de la transition écologique tels que jardiner, cuisiner, coudre ou encore bricoler. Ce réseau pourra s'appuyer sur les associations et peñas existantes pour relayer les messages et dynamiser le changement à toutes les échelles.

Les animations pourront se présenter sous la forme de "défis déclics" tels que conçus par l'ADEME. Il s'agit d'aider les citoyens à modifier leurs comportements individuels et collectifs du quotidien, en adaptant leurs pratiques grâce à des accompagnements et des conseils. Ces défis, concrets et ludiques, concernent différents domaines: Zéro Déchet, Alimentation positive, Biodiversité dans ma ville, Citoyens en transition....

Lien avec la Fiche Action 26 Développer un système alimentaire local de qualité

3 — Impliquer les jeunes générations aux enjeux de la transition écologique et solidaire

Il est essentiel que la Ville puisse accompagner sa jeunesse dans la transition écologique et solidaire. Elle s'engage ainsi à :

- Mettre en place le schéma directeur de la Petite enfance, poursuivre le schéma Enfance et les dispositifs Jeunesse dans le cadre de la convention territoriale globale.
- Proposer des parcours pédagogiques sur la transition écologique et solidaire.
- Développer le dispositif des éco-délégués en partenariat avec les établissements scolaires (écoles, collèges, lycées) et les associer à des projets de la Ville.
- Encourager les établissements scolaires à s'inscrire dans des démarches d'éco-responsabilité (exemples : « mon école en transition », label E3D).

Lien avec l'action 14 "Perméabiliser et végétaliser la ville pour la rafraîchir et préserver le cycle naturel de l'eau", qui vise notamment à réaménager des cours d'école pour qu'elles soient plus inclusives, perméables et végétalisées initiées par le premier Conseil de quartiers.

Coûts €

Les coûts de la mise en œuvre de cette action sont estimés à 10 k€.

Indicateurs

DE RÉALISATION :

- Nombre d'associations accompagnées
- Nombre de citoyens participant au réseau de transmission des savoirs
- Nombre de défis mis en place et de participants
- Nombre de parcours pédagogiques créés et d'enfants engagés
- Nombre de projets de la Ville impliquant des éco-délégués
- Nombre d'établissements engagés dans une démarche globale de TES

D'IMPACT :

(Non disponibles)

